

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 1910

PRÉSIDENTE DE M. DE LOË.

La réunion a lieu au Musée du Congo, à Tervueren.

M. le baron de Hauleville, conservateur en chef du Musée, a bien voulu nous autoriser à visiter les collections à une heure où le public n'est pas admis et nous a donné pour guide M. Coart, l'un des conservateurs adjoints. Nous lui en témoignons ici toute notre reconnaissance et nous sommes heureux de remercier en même temps M. Coart de ses savantes explications qui ont rehaussé l'intérêt de notre visite.

Le Musée du Congo réunit en même temps dans ses galeries un musée commercial, un musée d'histoire naturelle et les collections ethnographiques. Ces dernières, nous intéressant plus spécialement, ont surtout retenu notre attention. Nous croyons devoir en faire ici une revue sommaire.

Après avoir admiré entre autres la belle série de Singes et surtout d'Anthropoïdes dont les squelettes sont précieusement conservés dans les galeries réservées à l'histoire naturelle, nous passons devant deux immenses cartes murales du Congo, divisions politiques et itinéraires des explorateurs, puis nous arrivons dans les galeries ethnographiques.

Les collections sont réparties dans les vitrines suivant leur provenance géographique : région des Cataractes et Bas-Congo, la région centrale du Congo, la région des Bangala, le Haut-Uellé, la région du Kasai et du Sankuru et, enfin, la région du Kwango. Dans chaque groupe, l'une ou l'autre des tribus les plus caractéristiques est représentée par ses armes, les outils qu'elle emploie

à la chasse, à la pêche ou pour l'agriculture, suivant le cas ; ses meubles, sa vaisselle et ses objets domestiques, ses instruments de musique, ses vêtements, ses ornements divers et, s'il y a lieu, les produits de son industrie. Telles quelles, ces collections occupent déjà de nombreuses vitrines ; mais si l'on voulait étudier plus complètement l'ethnographie des différentes tribus qui se partagent l'immense territoire de notre Colonie, il faudrait s'attaquer aux réserves qui, méthodiquement et complètement classées, remplissent de leurs caisses innombrables les greniers du Musée et peuvent être mises avec la plus grande facilité à la disposition des savants désireux de les consulter. Nous avons eu l'occasion, au cours de notre visite, d'en faire l'expérience en nous faisant montrer telles ou telles séries d'objets moins intéressants peut-être pour le grand public, mais de grande importance, par exemple, pour l'ethnographe, le folkloriste ou le préhistorien.

Nous n'avons pas la prétention de décrire en détail toutes ces richesses ; le travail serait considérable. Mais nous avons noté par-ci par-là quelques pièces plus intéressantes qui méritaient de retenir notre attention.

Le Bas-Congo et la Région des Cataractes, en contact avec l'Européen depuis fort longtemps, ont en grande partie perdu de leur originalité. Beaucoup d'objets de fabrication indigène s'efforcent d'imiter les formes des objets d'importation : la poterie, par exemple. Les statuettés, fétichés et les ivoires sculptés représentent très souvent le Blanc avec son vêtement et son chapeau, qui est quelquefois même une « buse ». Mais ce qui garde en grande partie son caractère original, ce sont, d'une part, les objets de vannerie et les nattes, qui d'ailleurs, dans presque toutes les parties du Congo, sont exécutés avec une habileté tout à fait remarquable, et, d'autre part, les instruments de musique, tambours, tam-tam, trompes d'ivoire et de cornes d'antilope, clochettes et gongs, marimba, harpes et guitares, xylophones et sifflets, que l'on retrouve également à peu près les mêmes dans toutes les tribus.

Deux pièces à citer à part, ce sont deux soi-disant « cercueils », constitués par deux boîtes de bois de 2 mètres environ de longueur sur une trentaine de centimètres de largeur, dont les couvercles représentent, l'un, un homme, et l'autre, une femme, assez grossièrement sculptés du reste. Ces figurations, qui ne sont pas des cercueils, mais des sortes de cénotaphes, ont été trouvées au-dessus de la tombe d'un chef.

Les vitrines résumant l'ethnographie de la région centrale du

Congo, entre le fleuve, au nord, et la ligne Kasai-Sankuru, au sud, ne font que fort peu de distinction entre les tribus. De là cette grande diversité qui s'y remarque dans la forme des armes et de tous les objets en général. Nous aurions aimé, même pour le grand public, un classement un peu plus précis et quelques étiquettes de plus.

Nous notons des fers de lances ou de javelots de toutes les formes et de toutes les grandeurs, des hampes ornées de sculptures à côté de lances formées d'un simple bâton dont le bout a été durci au feu; des couteaux dont les uns se terminent par une pointe effilée, tandis que d'autres ont leur extrémité en forme de croissant; des arcs qui ont jusqu'à deux mètres de longueur, à côté d'autres qui n'ont au plus qu'une quarantaine de centimètres; des flèches naturellement proportionnées aux arcs, les unes avec un fer plus ou moins bizarrement barbelé, les autres simples baguettes de bois, avec une petite feuille d'arbre pour remplacer les plumes du talon. Nous notons, à côté des flèches, les carquois et, pour certaines flèches probablement empoisonnées, une gaine spéciale pour le fer de chacune d'elles. Citons aussi les boucliers en bois recouverts ou non de peau ou en fibres tissées. Puis ce sont les armes de parade, lances dont le fer n'est pas pointu, mais arrondi ou carré, cannes diversement ornées, pagaies de parade même, servant de bâton de voyage, généralement sculptées avec beaucoup de goût. Dans d'autres vitrines on a réuni tous les engins de pêche, filets, nasses et harpons; ailleurs les couteaux et machete et les houes; puis encore la poterie, parmi laquelle nous trouvons encore des vases en forme d'écuelle plate et de bouteille, imitation évidente d'objets importés; les vases et les cuillers de bois, les mortiers de bois ou d'ivoire avec leurs pilons généralement faits de cette dernière matière; lesalebasses et les cornes d'antilopes servant de coupes à boire, à moins que ces objets n'aient également été imités en bois sculpté; les chaises et les oreillers, souvent très ornés de sculptures; les pipes aussi très variées comme forme et comme ornementation; les allume-feu faits de deux morceaux de bois à l'un desquels on imprime entre les mains un vif mouvement giratoire.

Nous mentionnerons encore les métiers à tisser les fibres de bananiers et les étoffes fabriquées, tantôt tout unies, tantôt offrant des dessins variés, obtenus par des procédés analogues à ceux que nous employons pour le damassage du linge : ces étoffes sont parfois teintées en noir à l'aide d'une macération de certaines feuilles,

ou en rouge par un bois de teinture nommé ngula (*Pterocarpus santalinoides*). Avant l'introduction des tissus européens, ces carrés d'étoffe étaient employés comme pagnes; dans certaines régions, on trouve des pagnes en peaux tannées généralement avec le poil. Le cuir est surtout employé pour faire des ceintures que l'on orne de perles de fer, de cuivre, de coquillages, surtout de cauries, et de perles d'importation. Dans les vitrines consacrées à la parure, nous voyons des colliers et des bracelets de cuir ornés de la même façon, à côté de colliers et de bracelets de fer et de cuivre, tels, par exemple, que les fameux colliers de laiton des femmes wangata dont le poids va quelquefois jusqu'à dix et quinze kilogrammes. Les bonnets en fibres, en peau, en plumes, les épingles et les peignes complètent la parure dans presque tout le Congo.

Enfin, nous trouvons encore dans ces vitrines tout ce qui se rapporte à la fabrication du sel, à l'industrie du métal, ainsi que les objets qui servent de monnaie d'échange. Là où il n'y a pas d'eaux salées à faire évaporer, les indigènes brûlent certaines plantes et en lavent les cendres : le produit est d'ailleurs loin de correspondre comme aspect et comme pureté à notre sel de cuisine. L'industrie du métal est représentée par des minerais de fer et de cuivre, les soufflets de forge bien connus, des enclumes, des marteaux et des pinces, puis par les produits de la métallurgie, fers de lances et couteaux à divers états d'achèvement.

Les objets qui servent de monnaie d'échange sont des plus variés suivant les régions : ce sont ici de longues lames plates en fer atteignant 1 mètre et 1^m50 sur 15 ou 20 centimètres de largeur, ailleurs des anneaux et des colliers de fer, de simples morceaux de fer coulé et non battu, ailleurs encore des fers à lancer connus sous le nom de trombaches ou bien des lamelles de fer découpées en forme de Y majuscule aux angles pointus, ou encore des filets de pêche en ficelle, et enfin, dans certaines régions, des saumons de cuivre rouge fondu, coulés en forme de croix de Saint-André.

Nous ne continuerons pas cette longue énumération à propos de chacune des autres régions de la Colonie : les mêmes objets, avec quelques modifications locales, se rencontrent à peu près partout et la répétition en deviendrait fastidieuse.

Nous notons cependant encore, dans les vitrines affectées à la région des Bangala, une grande variété de sièges de bois sculpté, dont quelques-uns sont creux et forment boîte; un lit fait d'un cadre en bambou soutenant des lames de bambou fendu; des poteries recouvertes d'une engaupe rougeâtre qui les fait paraître

vernissées; divers objets faits d'une courge, depuis des cuillers à pot jusqu'à des poires à lavement; les fameux pagnes en fibres, que portent les femmes pour la danse; des amulettes de toutes sortes, car tout objet quelconque peut parfois servir d'amulette: petites cornes d'antilope, fruits secs, pierrailles, plumes, coquillages, etc., enfilés dans une ficelle ou renfermés dans un petit sac de peau ou d'étoffe tissée; des hottes en vannerie, absolument identiques de forme aux hottes de nos botteresses liégeoises; des aiguilles pour faire les objets de vannerie, parfois longues de 40 à 50 centimètres, montées sur un manche de bois; enfin des pelotes de ficelles en fibres, que ne désavoueraient pas, au point de vue de la solidité et de la régularité, nos plus habiles cordiers. Les Bangala sont grands pêcheurs et grands chasseurs; aussi les engins dont ils se servent sont-ils remarquables: nasses et treillis pour barrer la rivière, harpons et aiguilles pour piquer le poisson, harpons dont le poids est augmenté par une grosse masse de bois fixée à l'extrémité de la hampe et que l'on suspend dans les sentiers suivis par le gros gibier. Enfin, tout le monde connaît aujourd'hui le fameux couteau d'exécution des Bangala, en forme de point d'interrogation.

Les tribus de l'Uele sont représentées par les Abarambo, qui sont des Mombuttu asservis par les Azande ou Niam-Niam, lesquels sont ethnologiquement étrangers aux peuples bantous. Les deux ou trois vitrines qui résument l'ethnographie de cette tribu ne contiennent guère d'objets qui lui soient tout à fait spéciaux, sauf peut-être les grands boucliers en fibres tressées et en bois, ces derniers ornés de gros cabochons également en bois.

Dans la région du Kwango, nous trouvons les Bayaka, tribu importante occupant un territoire assez étendu. Nous remarquons plus spécialement, dans les vitrines qui leur sont réservées, les masques dont ils s'affublent pour la danse ou à l'occasion de certaines cérémonies, telles une déclaration de guerre, la circoncision et l'initiation à la vie publique: c'est un masque blanchi de bois sculpté avec un long nez crochu, recourbé vers le haut, entouré d'un épais collier de fibres et surmonté de cornes, de plumes ou d'une figurine en bois représentant un homme ou un animal. Les Bayaka ont également de nombreux fétiches, figurines humaines au visage blanc ou noir; ils ont d'ailleurs des sculpteurs sur bois assez habiles: l'un d'eux a taillé d'une pièce un groupe comprenant un serpent enroulé sur lui-même et deux quadrupèdes qu'il serait facile, pensons-nous, d'identifier grâce aux couleurs dont l'artiste les a revêtus.

Dans la région du Kasai existe un groupe de tribus, dont font partie les Bakuba, qui est parvenu à un degré de civilisation certainement supérieur à la plupart des autres populations du Congo. Nous venons de voir sur ce groupe, les Bushongo, un article des plus intéressants analysant un volume publié par MM. Joyce et Torday, dans les *Annales du Musée du Congo belge*. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en copier une page dans le *Bulletin de la Société belge d'études coloniales* (juillet-août 1911).

« Les Bushongo habitent le district du Congo belge qui est borné à l'est et au nord par le Sankuru, à l'ouest par le Kasai. C'est une véritable nation comprenant une vingtaine de tribus distinctes, qui toutes sont soumises à l'autorité d'un grand chef résidant dans la partie occidentale du territoire, dans une ville que l'on appelle le *Mushenge*, c'est-à-dire la capitale. Depuis qu'elle est en contact direct avec les blancs, cette nation comme telle est en décadence ; mais il y a environ vingt-cinq ans, lorsqu'en 1884 ils furent visités par Wolf, membre de l'expédition Wissmann, ils formaient encore un peuple puissant, conscient de sa force, très attaché à ses traditions. « Si, écrivent MM. Joyce et Torday, l'on avait dit, il y a un » demi-siècle, à un Bushongo que son pays serait un jour subjugué » par les étrangers, il aurait accueilli cette prédiction avec le même » dédain qu'un Romain du temps d'Auguste à qui l'on aurait » annoncé l'invasion des Barbares. » Un signe très remarquable de cette stabilité puissante et de la confiance qu'avaient en elle les Bushongo est l'existence chez eux d'une série de traditions remontant jusqu'à des événements très anciens, traditions qui, quoique non écrites, se présentent pourtant avec assez de véridicité pour mériter dans leur ensemble le nom d'histoire. C'est ainsi qu'ils possèdent, sans lacunes, la liste des 121 rois (dont 9 reines) qui se sont succédé à leur tête jusqu'au monarque actuel, et, en même temps que cette liste, des notions très précises sur les événements qui se sont produits pendant chaque règne. Tous les grands faits de l'histoire Bushongo sont rapportés, sinon à une date (ce qui n'aurait pas de sens pour ce peuple), du moins à un règne déterminé, par exemple l'invention (ou l'adoption) de l'art de construire des maisons, la découverte du fer, l'institution des quatre principaux ministères d'État, l'invention du filet de chasse, celles du feu par la friction, du tissu d'écorce, de la statuaire en fer (figures d'hommes et d'animaux), l'organisation des métiers avec représentation à la Cour, sans compter les faits politiques proprement dits : guerres, lois, migrations, etc. D'après les calculs fort modérés des auteurs,

tout ce corps de traditions permettrait de remonter avec quelque certitude jusqu'au début du VI^e siècle de notre ère. La nation attache d'ailleurs, du moins chez ses dirigeants, un grand prix à la conservation de ses histoires : un fonctionnaire spécial, le moaridi, est chargé de les empêcher de tomber dans l'oubli et de les transmettre, et c'est une assemblée du chef et des principaux dignitaires qui les a contées à M. Torday. Cette attention à la tradition n'est pas un fait exceptionnel, et la charge même du moaridi a plus d'un parallèle ethnographique ; toutefois le cas des Bushongo est remarquable et peut-être unique par son ampleur, et celle-ci ne peut sans doute s'expliquer que par l'ancienneté d'une forte organisation politique.

» Il y a de fait chez eux un véritable gouvernement au sens temporel que nous donnons à ce mot et qui n'a pas d'application dans les civilisations plus basses, gouvernement constitué par toute une hiérarchie de fonctionnaires, qui se répète, en se simplifiant, autour de chaque chef de tribu vassale. L'empire ou la royauté Bushongo est en effet du type d'une féodalité organisée, où les petits chefs et leurs tribus jouissent d'ailleurs d'une grande autonomie, sont en rapports de vassalité avec le chef suprême, leur suzerain, et avec tout l'ensemble de la nation.

» Le siège de la souveraineté est à Mingogo, le Mushenge ou capitale ; c'est là que réside le Nyimi, grand chef et juge suprême, le dieu de la terre ; ces titres montrent que théoriquement le Nyimi est un monarque de droit absolu et divin : pratiquement, et ce n'est pas là un trait propre à la royauté Bushongo, c'est surtout un personnage représentatif qui a à se débattre entre les brigues des grands de sa Cour, appuyés sur les richesses ou sur la puissance de leur situation. La mère du Nyimi vit auprès de lui et, quoique ne possédant aucun pouvoir exécutif, exerce sur lui un certain ascendant : lorsqu'ils se rencontrent, c'est elle qui lui adresse la parole la première, privilège des supérieurs.

» Immédiatement autour du Nyimi, habitant la Cour, sont les six grands dignitaires ou Kolonos, qui ont le droit de porter des robes descendant jusqu'à la cheville. Ces ministres sont, suivant leur ordre de préséance : le premier ministre et grand juge : il prend la place du Nyimi pendant son absence, il marche en s'appuyant sur un jeune garçon dont il enserre le cou avec la main ; les quatre représentants administratifs des quatre provinces du royaume, ayant chacun des insignes spéciaux : haches de forme particulière, barre de fer, rateau à quatre dents, coiffure de peau, etc. ; le

ministre de la guerre, ou commandant en chef, qui est aussi le juge en cas d'assassinat commis avec une arme tranchante et dont les insignes sont : une cloche de fer suspendue à l'épaule gauche par une courroie de peau, une cloche différente à la ceinture, un bracelet de cuivre à chaque bras, une canne sculptée. Il y a à la Cour deux dignitaires femmes, sortes de princesses du sang, sœurs ou filles du Nyimi, qui commandent à toutes les femmes et qui sont en égalité avec les ministres. L'une d'elles, la Katenge, porte à la ceinture une cloche semblable à celle du ministre de la guerre, une houe et, en temps de paix, une corde d'arc autour du cou : lorsque la guerre est déclarée, le Nyimi prend cette corde à la Katenge et la remet au ministre de la guerre.

» Tels sont les six ministres qui forment le Conseil royal. Sous leur autorité s'étage la foule des autres fonctionnaires. Sans entrer dans le détail, il est possible de montrer en quelques mots combien leurs fonctions sont précises, variées et comment elles témoignent d'un organisme politique complexe et différencié dans toutes ses parties. Voici par exemple les fonctionnaires judiciaires qui relèvent du premier ministre et grand juge. Ce sont : le juge pour les crimes commis autrement que par des armes tranchantes; le juge pour les affaires matrimoniales; le juge pour les vols; le juge pour les suicides, qui prononce les amendes contre les parents de suicidés; le juge pour les sorcelleries; l'administrateur du poison pour les épreuves de culpabilité ou d'innocence; tous les assistants de ceux-ci, des juges subalternes, des appariteurs, dont l'un, en quelque sorte préfet de police de la Cour, a pour fonctions d'arrêter les gens du Nyimi qui voudraient s'enfuir de la capitale, etc.

» L'organisation militaire n'est pas moins élaborée. Sous le ministre commandant en chef il y a : le commandant en second; le chef des déserteurs, qui doit les rallier et les envoyer rejoindre le reste de l'armée au champ de bataille; toute une série de commandants; trois trésoriers hiérarchisés, dont le premier reçoit les présents (ou tributs) offerts au Nyimi et le troisième les taxes funéraires. Ce sont là des « fonctionnaires de l'Empire »; il y a à côté d'eux une véritable foule masculine et féminine de courtisans qui sont attachés spécialement à la Cour et à la personne royale et dont le nombre et la diversité de fonctions montrent combien la royauté avait d'importance chez les Bushongo. Ce sont, outre les héritiers présomptifs, portant chacun des titres qui marquent leur distance à la dignité royale, outre les princesses du sang et les femmes de ministres, et outre encore ceux qui, sans fonction précise, forment

une sorte de Conseil des anciens : des hérauts de sang royal ; le moaridé, conservateur et conteur en chef des anciennes légendes (il est de sang royal et a le pas sur tous les autres du sang) ; le conservateur des vieilles histoires ; le collecteur des dons du souverain ; le gardien de la porte ; le sonneur de cloche ; le porteur de la coupe ; le coureur du roi, qui écarte les obstacles et les pierres de ses pas ; le chef des animaux apprivoisés, surtout des aigles à crête ; le gardien des femmes ; les joueurs de marimba et leur assistant ; celui qui étend les nattes du roi ; les batteurs de tambour ; le grand veneur ; le surveillant des travaux ; le charmeur de serpents ; le crieur de ville, lequel est toujours un jumeau ; le chef des esclaves ; le chef de la garde ; l'esclave sur le dos duquel le roi s'assied, car il ne doit jamais fouler le sol, et il lui faut des tapis à ses pieds et un homme à quatre pattes pour son siège ; la maîtresse du harem, celle qui punit les femmes désobéissantes en leur mettant du poivre rouge dans les yeux ; la maîtresse de chant ; la femme-chef du village des femmes, qui a les cheveux coupés comme un homme, etc.

» Mais l'ensemble le plus intéressant est celui des fonctionnaires administratifs ou représentatifs. On a vu plus haut qu'à leur tête sont les quatre ministres du Conseil, qui représentent les quatre provinces administratives de l'Empire. Sous eux viennent une douzaine de dignitaires représentant des tribus et sous-tribus. « Ces » représentants, disent nos auteurs, peuvent être comparés aux » agents généraux des colonies britanniques ; ils parlent au nom des » tribus qu'ils représentent et introduisent les membres de ces tribus auprès du Nyimi. » A côté de ces représentants de territoires géographiques ou tribus, il existe une vingtaine d'autres fonctionnaires qui représentent chacun une industrie ou un métier : sculpteurs sur bois, bourreliers, tisserands, forgerons, corroyeurs, musiciens, danseurs, fabricants de sel, pêcheurs, chasseurs, constructeurs de canots, fabricants d'huile, fabricants de nattes, fabricants de filets, tailleurs, cordiers. Cette institution, créée au XVII^e siècle par le roi Shamba Bolongongo, est très remarquable ; quoiqu'il en existe d'autres exemples ethnographiques, je ne pense pas qu'il y en ait de comparables à ce qu'elle est chez les Bushongo, par l'importance et le nombre des métiers représentés. On ne peut guère la comparer qu'aux représentations des « corps de métiers » ou « du travail » dans des civilisations beaucoup plus élevées. Il faut d'ailleurs se garder à leur sujet d'une confusion facile ; il n'y a pas d'ouvriers chez les Bushongo, mais seulement des artisans,

c'est à-dire que l'homme d'un métier travaille seul, pour son compte, et n'est pas groupé avec d'autres du même métier, pour le compte d'un patron; le système Bushongo n'est donc pas une représentation syndicaliste, ni même une représentation de corporations du type des corporations du moyen âge; c'est la simple représentation d'une sorte de syndicat d'artisans. Même vue dans ces proportions assez humbles, cette représentation des métiers et des arts, non seulement à la Cour, mais dans le système politique Bushongo, est digne d'attention; elle témoigne de l'importance qu'ils avaient prise chez les Bushongo et qu'ils leur ont reconnue. L'état aristocratique et monarchique était d'ailleurs un terrain de choix pour le développement des techniques. En brisant l'égalité démocratique, en remplaçant la pauvreté de sociétés à propriété collective par des fortunes individuelles parfois considérables, en amassant sur certains hommes tout le prestige de grandes charges lucratives ou honorifiques, la civilisation de type nègre installait pour la première fois des différences de condition sociale et des concentrations individuelles de richesses qui permettaient seules au besoin de luxe à la fois de naître et de se satisfaire. »

Il faut donc s'attendre à trouver dans les vitrines réservées aux Bakuba et aux autres tribus de la région Kasai-Sankuru des objets dénonçant une civilisation plus avancée que dans les autres parties du Congo. Et en fait, il est indéniable qu'il en est ainsi : notamment l'art du potier, du forgeron, du tisserand, du vannier, du sculpteur sur bois a atteint un haut degré de perfection, et les spécimens qui enrichissent les vitrines du Musée en témoignent aux yeux les moins prévenus.

Les poteries sont mieux finies, plus ornées, de plus grandes dimensions souvent que partout ailleurs; les vases ont des couvercles; les vases en forme de bouteilles sont régulièrement faits, et cependant le tour à potier est inconnu.

On connaît ces admirables haches de fer faites de tiges tordues et enroulées, véritables ferronneries d'art, souvent agrémentées de figures humaines ou encore incrustées de cuivre, dont de nombreux exemplaires ornent les vitrines, à côté des haches, des couteaux, des lances de parade en cuivre rouge. Nous notons comme très originale cette hache dont le fer énorme forme un triangle d'environ 40 centimètres de côté et dont le manche est entièrement recouvert d'une feuille de cuivre rouge. Cette dernière particularité est commune aux haches de fer dont il vient d'être question.

Les étoffes sont tout à fait remarquables et nous citerons spécialement ces tissus ressemblant à nos velours frappés dont les dessins varient à l'infini.

Les coupes et les vases de bois, et surtout les coupes à figures humaines, les masques de féticheurs, les figurines-fétiches représentant des hommes ou des animaux avec un extraordinaire souci du détail, montrent un art réellement raffiné.

Parler maintenant du cadre riche et grandiose dans lequel sont exposées toutes ces collections ethnographiques, serait sortir de notre sujet : aussi nous contenterons-nous de dire que partout les marbres rares recouvrent les murailles de ce merveilleux palais et que les vitrines et les meubles sont faits des bois les plus précieux de la grande forêt équatoriale.

Notre visite du Musée de Tervueren s'est terminée par un coup d'œil sur les réserves d'objets non exposés dans les galeries, faute de place, et notamment sur les collections relatives à l'âge de la pierre au Congo. Ces collections sont devenues excessivement importantes et s'augmentent chaque année d'envois des plus précieux, qui permettront sans doute prochainement d'établir une monographie très complète de cette si intéressante partie de l'ethnographie congolaise. C'est toujours la région des Cataractes qui fournit le plus de trouvailles; cependant, quelques fouilles heureuses dans d'autres parties du Congo donneront certes lieu à des comparaisons intéressantes dont nos *Bulletins*, nous l'espérons, enregistreront les échos.

En quittant le Palais, notre Président s'est fait l'interprète de ses collègues en adressant tous ses remerciements à M. le conservateur Coart et en le priant de bien vouloir transmettre à M. de Hauleville l'expression de notre sincère admiration pour la manière remarquable dont il a organisé son Musée.
